
Soutiens attribués – Commissions Scène et Audiovisuelle

2e session 2019

Communication

Lausanne, juin 2019

Lors de leurs deuxièmes sessions 2019, les Commissions Scène et Audiovisuelle de la SSA ont attribué pour un montant total de **CHF 82'000.-** des soutiens destinés aux auteur(e)s pour la création de nouvelles œuvres, leur promotion ou leur diffusion et à des projets culturels en lien avec nos répertoires.

Commission Scène du 20 mai 2019

Soutien à la commande d'écriture dramatique

Le Fonds Culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) encourage la commande d'écriture d'œuvres dramatiques originales à des auteurs sociétaires de la SSA avec l'intention affirmée qu'elles soient mises en production. Il accorde ainsi des soutiens financiers à des théâtres producteurs et des compagnies professionnelles jusqu'à un **montant total de CHF 70'000.- par année.**

[Règlement](#)

Cie Marielle Pinsard / Marielle Pinsard / <i>Je vous ai préparé un petit BIOtruc ...</i>	CHF 4'000.-
Cie générale de théâtre / Antoine Jaccoud / <i>Le Sexe c'est dégoûtant</i>	CHF 4'000.-
CPO / Adrien Rupp / <i>Retour à l'expéditeur</i>	CHF 3'000.-
Festival du Rire de Montreux / Cuche, Barbezat, Donnet-Monay, Antonini, Bugnon, Henriquez / <i>La Revue Vaudoise</i>	CHF 4'000.-

Bourses pour les compositeurs de musique de scène

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) offre chaque année aux compositeurs **des bourses de CHF 2'000.- à CHF 4'000.- chacune pour un montant global annuel de CHF 30'000.-.**

[Règlement](#)

<i>Book is a book is a book</i> , musique de Zeno Gabaglio	CHF 2'000.-
<i>Les deux frères</i> , musique de Alexis Gfeller	CHF 2'000.-
<i>Alice revisited</i> , musique de Nicolas Field	CHF 2'000.-
<i>Rivage</i> , musique de Alain Roche	CHF 2'000.-



Bourses pour les compositeurs d'une oeuvre musicale dramatico-lyrique

Dans le but d'encourager et de favoriser la composition de nouvelles œuvres musicales dramatico-lyriques (comédie musicale, opéra, opérettes etc.), le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) offre chaque année deux bourses pour la composition musicale de **Fr. 10'000.- maximum** chacune. La composition doit être originale, inédite et se trouver à l'état de projet ou en début d'écriture.

Le Fonds culturel octroie jusqu'à **deux bourses de Fr. 5'000.- maximum** chacune pour l'écriture de livret.

[Règlement](#)

<i>La Kahena</i> , livret de Valérie Letellier	CHF 5'000.-
<i>Cinq</i> , composition de Gérard Massini	CHF 5'000.-
<i>Cinq</i> , livret de Clara Di Marco	CHF 3'000.-
<i>Une pour toutes, toutes pour une</i> , livret de Roxanne Gray	CHF 5'000.-

Soutien à la traduction d'œuvres dramatiques

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) attribue annuellement, **pour un montant global de Fr. 5'000.-, jusqu'à cinq bourses** à des traducteurs qui projettent de traduire une œuvre théâtrale d'un auteur vivant.

[Règlement](#)

Atanasio Cadena & Alaciel Molas (Mexique) Traduction en espagnol d' <i>Adieu aux bêtes</i> de Antoine Jaccoud	CHF 500.-
Giovanni Poli (Italie) / Emanuelle delle Piane (CH/F) Traduction en italien de <i>Amours chagrines</i> de Emanuelle delle Piane	CHF 1'000.-
Julie Bouvard (France) : Traduction en russe de <i>Cinq dans tes yeux</i> de Ahmed Belbachir	CHF 1'000.-

Aide à l'édition d'œuvres théâtrales

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) soutient l'édition d'œuvres théâtrales d'auteurs sociétaires de la SSA dans le but :

- de diffuser en Suisse et à l'étranger les œuvres théâtrales suisses
- de soutenir le travail de promotion des théâtres créant des œuvres nouvelles

A cette fin, le Fonds culturel de la SSA met à disposition annuellement **CHF 4'500.-**.

[Règlement](#)

BSN Press Lausanne - Association Molly & Bloom : Edition du monologue <i>Au revoir</i> de Antoine Jaccoud	CHF 1'500.-
---	-------------

Prix SSA de l'humour 2019

Les Prix de l'humour 2019, de 10'000.- chacun ont été attribués par le jury composé de Gérald Cordonnier, Nathalie Schnegg, Jérémy Vaillot, Thomas Lecuyer et Pascale Meyer aux humoristes suivants :

Auteur humoriste émergent : Simon Romang	CHF 10'000.-
Auteur humoriste confirmé : Nathanaël Rochat	CHF 10'000.-

La remise des prix a eu lieu au festival Morges-sous-Rire le 20 juin.

[Règlement](#)



Demandes extérieures

Soutien à des initiatives extérieures correspondant aux buts définis ci-dessous et ne relevant pas de la production d'une œuvre :

- favoriser la création d'œuvres nouvelles
- promouvoir les répertoires de la SSA et les œuvres distinguées par ses différents concours
- améliorer les conditions d'exercice du métier d'auteur
- attirer l'attention sur les valeurs défendues par la SSA

[Règlement](#)

Julie Gilbert : soutien pour la résidence d'écriture à La Chartreuse 2019	CHF 1'500.-
Jérôme Richer : soutien pour la résidence d'écriture à Maisons Mainou 2019	CHF 500.-

Commission audiovisuelle du 13 juin 2019

Demandes extérieures

Soutien à des initiatives extérieures correspondant aux buts définis ci-dessous et ne relevant pas de la production d'une œuvre :

- favoriser la création d'œuvres nouvelles
- promouvoir les répertoires de la SSA et les œuvres distinguées par ses différents concours
- améliorer les conditions d'exercice du métier d'auteur
- attirer l'attention sur les valeurs défendues par la SSA

[Règlement](#)

Le Livre sur les Quais – Soutien à la traversée de l'adaptation	CHF 8'000.-
Pro Short – Soutien au lancement d'un projet de défense du court-métrage	CHF 3'000.-
Festival de fiction à la Rochelle – Soutien à des résidences	CHF 4'000.-

Contact

Téléphone : +41 21 313 44 66/67
e-mail : fondsculturel@ssa.ch

Adresse

Société Suisse des Auteurs, société coopérative (SSA)
Rue Centrale 12/14
Case postale 7463
CH-1002 Lausanne